

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1712

présenté par

Mme Ressiguié, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 83, insérer l'article suivant:****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Dans un délai de deux mois après la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'égalité des investissements publics sportifs à destination des hommes et des femmes. Ce rapport peut prendre en compte non seulement les investissements réalisés en matière de sport professionnel, mais aussi de sport amateur et occasionnel.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Yves Raibaud et d'autres géographes ont démontré l'inégalité patente entre les investissements sportifs à destination des hommes et ceux réalisés pour les femmes. Il est question, par ce rapport, de s'assurer que l'investissement public dédié au sport bénéficie autant aux femmes qu'aux hommes. En ce sens, il pourra, à l'issue du rapport sembler nécessaire d'opérer un « rattrapage » à destination des femmes, qui ne sont destinataires que d'une infime partie de cet investissement public (les cours de tennis, les skates parc, les stades étant majoritairement occupés par des hommes), ainsi que pour les encourager à continuer une pratique régulière du sport.

Qu'il s'agisse des investissements réalisés à destination des professionnel-le-s et ceux réalisés pour les amatrices et amateurs, les inégalités sont frappantes. Évidemment, par un phénomène culturel d'éviction, les femmes sont moins nombreuses à pratiquer du sport. Mais les investissements portant sur des activités qui les concernent plus majoritairement ne sont pas les mêmes. Il nous semble important, afin de lutter contre cette inégalité, de bénéficier d'un rapport chiffré détaillé,

afin de lutter contre l'éviction des femmes de cette activité et d'encourager le sport féminin en le valorisant financièrement autant que le sport masculin.